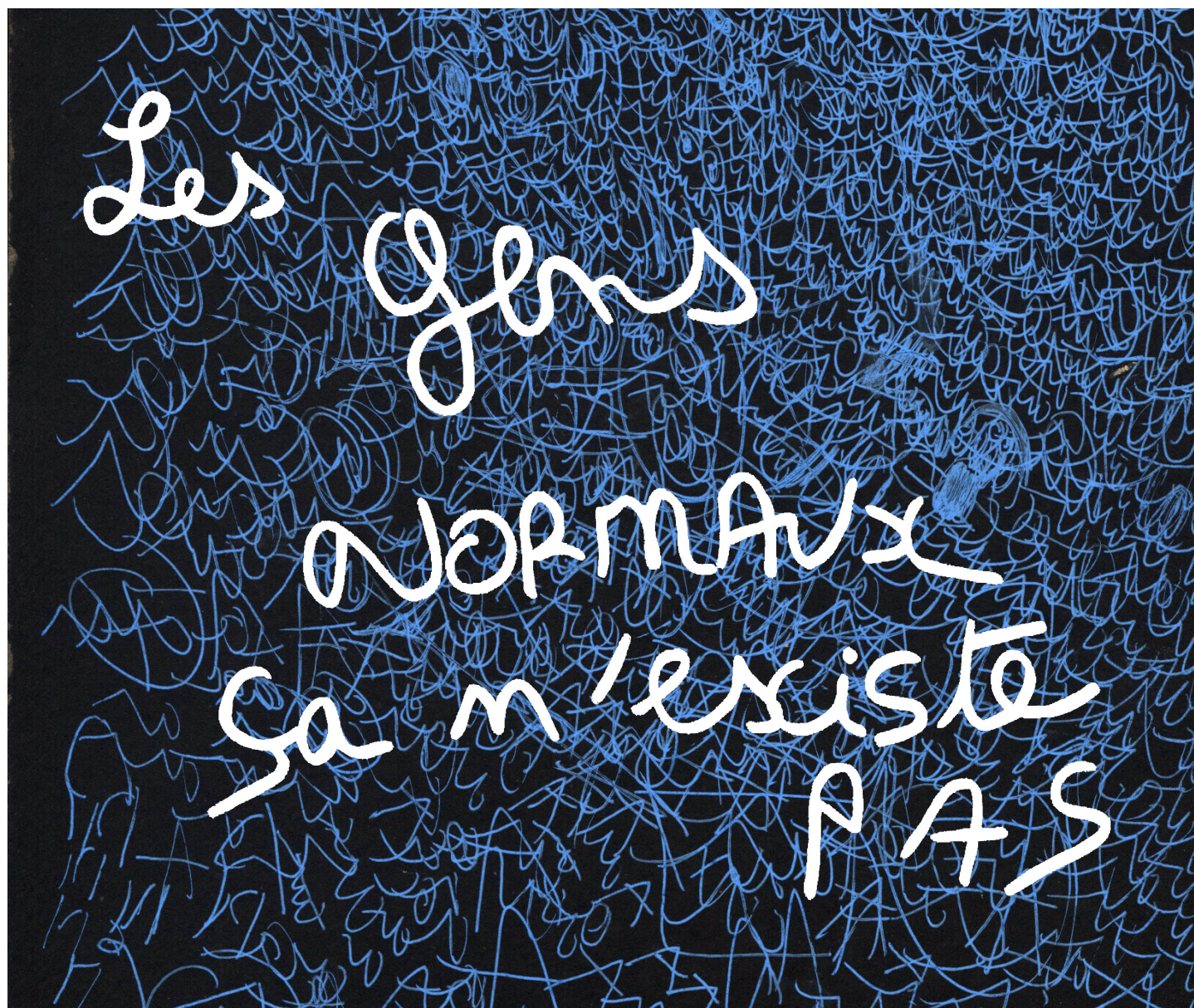


Projet associatif

2026-2030



Le tableau présenté sur cette page est l'oeuvre de Mélanie Brille, une personne accompagnées par l'atelier créatif de l'ESAT de Marville. La phrase « Les gens normaux ça n'existe pas » est issue d'un travail collectif de cet atelier et a été écrite par les artistes qui le composent.



La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

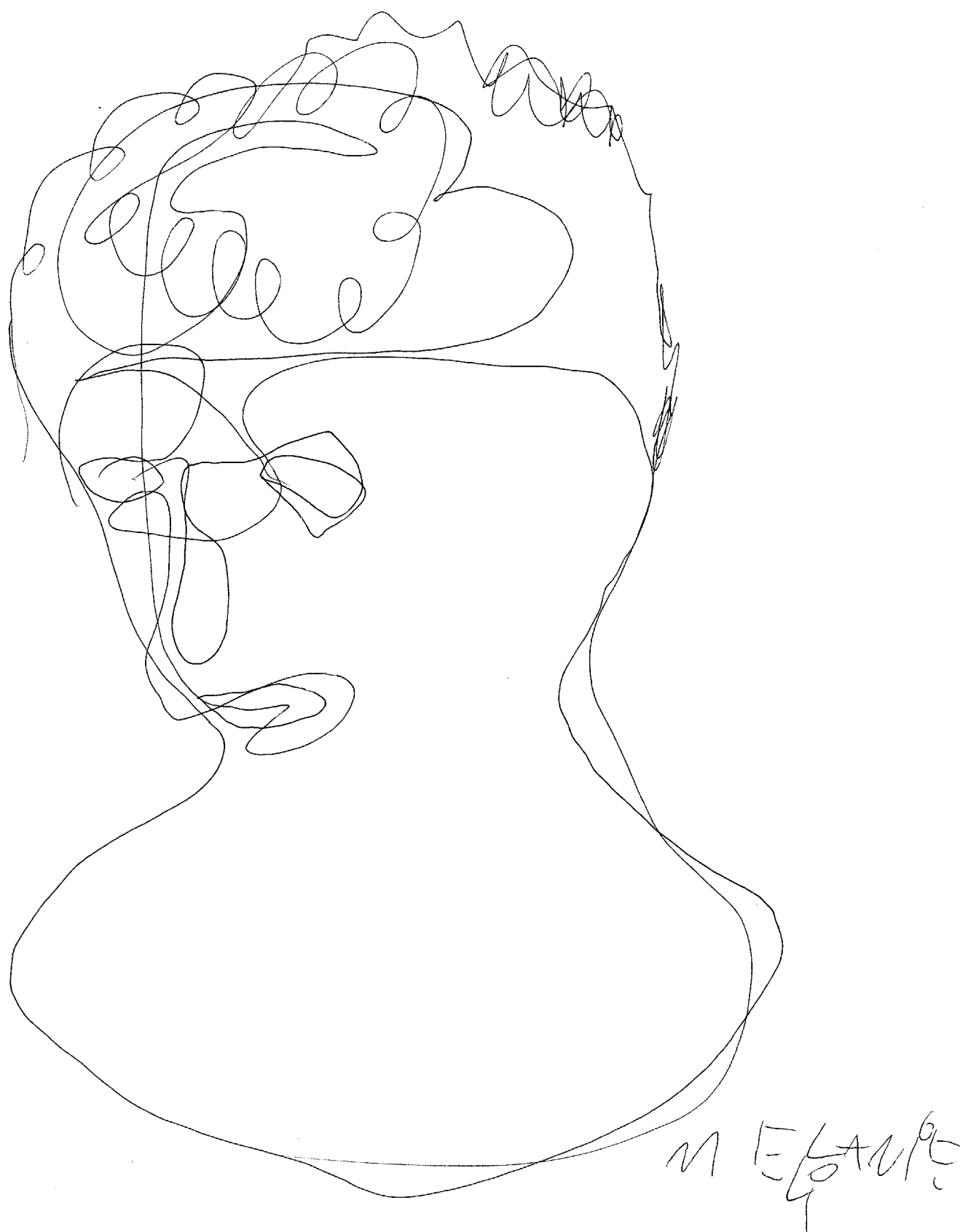
“

Il n'est pas indifférent de dire ses valeurs,
d'affirmer sa volonté de respecter chaque personne,
de souhaiter construire des solidarités et de vouloir
reconnaître à chacun un possible développement.
C'est prendre le parti de l'humain.
Bien sûr, il ne suffit pas de proclamer.
Il appartient à chacun, dans son action quotidienne,
de donner vie aux valeurs affirmées.

Gilles NAUDÉ

SOMMAIRE

Édito	5
Nos fondamentaux : histoire et valeurs	7
Une histoire au service du présent	8
Principes d'action et valeurs de La Résidence Sociale	10
Notre offre de service	13
Cartographie	14
Chiffres clés	15
Notre horizon pour 2030	16
Renforcer la participation de tous à l'exercice de l'autodétermination	18
Travailler l'inclusion dans nos territoires d'intervention	20
Mettre le parcours de chaque personne au centre du dispositif d'accompagnement	22
Assurer la pérennité et accompagner la transformation de La Résidence Sociale	24
Modalités de déploiement du projet associatif	26



Oeuvre de Mélanie Brille,
atelier d'art créatif de l'ESAT Marville
(Stains, 93).

ÉDITO



Gilles NAUDÉ
Président



Alexis HUBERT
Directeur général

Fidèle à son histoire, tout en se tournant résolument vers l'avenir, La Résidence Sociale se dote, avec ce projet associatif 2026-2030, d'un cap clair pour les cinq années à venir : peser dans la transformation de notre modèle social et contribuer activement à une société réellement inclusive. Héritier de plus d'un siècle d'engagement au service des personnes en situation de vulnérabilité, ce document constitue une véritable boussole collective : il exprime notre ambition, précise nos priorités et guide l'ensemble de nos actions au service de la dignité, des droits et du pouvoir d'agir des personnes que nous accompagnons.

Dans un contexte de mutations profondes – tensions RH, fragilisation des solidarités, complexification des parcours, évolution des politiques publiques et des financements, crise écologique – nous réaffirmons ici : la primauté de la personne, le droit à l'autodétermination, l'exigence d'inclusion et de solidarité. Notre conviction est que les réponses à apporter doivent continuer à s'inventer, sortir des sentiers battus, aller chercher de nouvelles ressources et modalités d'action.

Issu d'une démarche participative conduite en 2025, ce projet a mobilisé administrateurs, salariés, personnes accompagnées et proches. Diverses modalités d'implication reflètent le choix d'une gouvernance ouverte, où la parole de chacun éclaire les choix stratégiques.

Au cœur de notre ambition, les salariés de La Résidence Sociale occupent une place essentielle. Leur engagement ne peut plus être tenu pour acquis. Aussi, nous faisons le choix de reconnaître leur rôle, de soutenir leurs pratiques et de défendre des conditions de travail à la hauteur de leurs missions et de leur implication. Attractivité, fidélisation et qualité de vie au travail sont des priorités.

Enfin, La Résidence Sociale entend assumer pleinement un rôle d'acteur du débat public. Face aux besoins non couverts et aux ruptures de parcours, nous porterons une parole exigeante auprès des pouvoirs publics, en défendant des politiques sociales fondées sur la continuité des accompagnements, l'innovation et le respect des droits.

Ce projet n'a de sens que s'il devient réalité. Il engage chacune et chacun d'entre nous. Ensemble, faisons le choix d'une association inventive, responsable et solidaire, déterminée à agir là où les besoins sont les plus forts et à construire une société plus juste !



Bâtiment historique de l'association, acquis en 1920, situé à Levallois-Perret (92), qui est aujourd'hui le siège de La Résidence Sociale.

Nos fondamentaux : histoire et valeurs

Une histoire au service du présent

Des « Maisons sociales » à La Résidence Sociale



Marie-Jeanne Bassot



Mathilde Girault

La Résidence Sociale s'inscrit dans une histoire pionnière, née au début du XX^e siècle.

Marie-Jeanne Bassot et Mathilde Girault s'engagent, en 1903, à « La Maison Sociale », une oeuvre fondée en 1903 par Mercédès Le Fer de la Motte, implantée dans plusieurs quartiers ouvriers des faubourgs de Paris. Dès 1910, elles poursuivent cette action et constituent ce qui deviendra en 1913, « La Résidence Sociale ».

À une époque où l'État intervient peu pour lutter contre les inégalités, leur projet est profondément novateur : rompre avec la logique de charité pour inventer une véritable action sociale, fondée sur la coopération, la proximité et la reconnaissance de chacun.

Le développement est rapide : dès 1920, l'acquisition de la propriété Raynaud - grâce à des soutiens privés et internationaux - permet à l'association de s'ancrer durablement et de déployer ses activités. Une rue de Levallois-Perret a été rebaptisée depuis rue Mathilde Girault, ainsi qu'une place Marie-Jeanne Bassot, non loin du bâtiment historique de l'association, qui est encore aujourd'hui son siège.

Des principes fondateurs toujours vivants

Dès l'origine, trois principes structurent l'action de La Résidence Sociale :

- **Habiter avec** : vivre au plus près des personnes, partager leur quotidien plutôt que d'intervenir à distance.
- **Respecter sans condition** : reconnaître chaque individu dans sa dignité, quelles que soient son origine ou ses convictions.
- **Tisser des solidarités de proximité** : favoriser des relations réciproques, fondées sur l'échange, la confiance et l'entraide.

Ces principes demeurent aujourd'hui au cœur de l'identité de La Résidence Sociale et irriguent l'ensemble de ses pratiques.

Un développement et un rayonnement durables

Dès les années 1920, La Résidence Sociale devient une référence de l'action sociale en France. Reconnue d'utilité publique en 1922, elle participe à la structuration du secteur, notamment avec la création de la Fédération des centres sociaux de France.

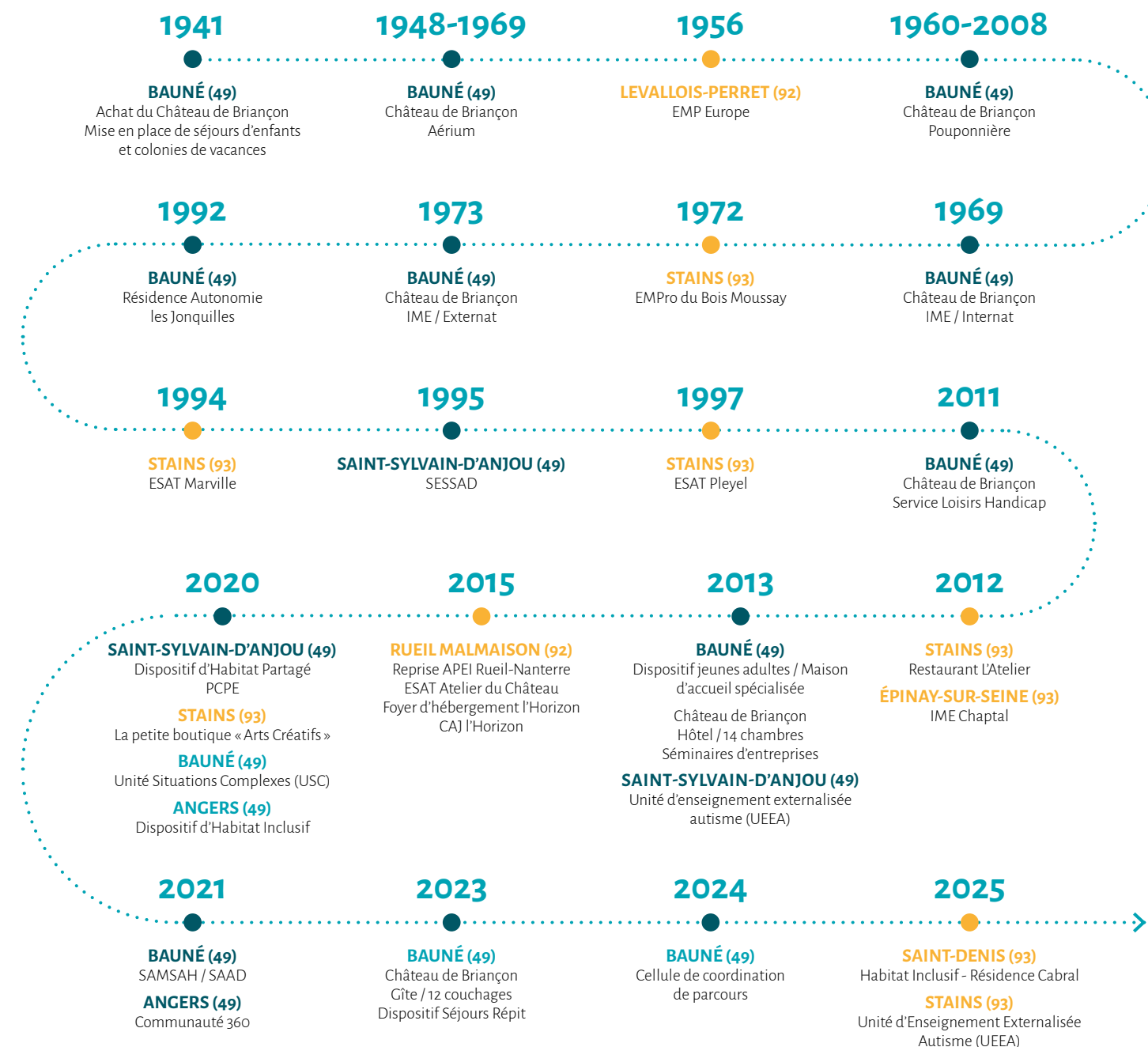
Au fil des décennies, l'association poursuit son développement : création des maisons sociales de Saint-Denis (1928) et de Saint-Ouen (1930), aménagement d'un aérarium à Levallois-Perret (1932), organisation de colonies de vacances (1936), acquisition en 1941 du château de Briançon dans le Maine-et-Loire (49) qui deviendra un des pôles de ses actions.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'association se structure progressivement autour de financements publics qui remplacent peu à peu les fonds privés issus du mécénat.

À partir des années 1960, elle élargit son champ d'action vers le médico-social pour répondre à l'évolution des besoins des personnes, notamment en situation de handicap.

Fidèle à ses racines d'éducation populaire et d'action sociale globale, elle n'a cessé de s'adapter sans renoncer à ses convictions.

La frise ci-dessous montre à quel point La Résidence Sociale a développé ses actions après-guerre.



Principes d'action et valeurs de La Résidence Sociale

Nos principes d'action

Depuis plus d'un siècle, La Résidence Sociale agit avec conviction pour les droits, la dignité et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité. Cet héritage militant continue de guider chacune de ses actions.

Son engagement s'adresse à tous les âges de la vie, à toutes les fragilités, avec une offre de service diversifiée et évolutive.

Accueillir sans condition, accompagner sans distinction : telle est sa ligne de conduite, dans le respect des principes de laïcité, de neutralité et d'universalité.

À l'échelle collective, l'association défend une société pleinement inclusive, où chacun est reconnu comme un citoyen à part entière, avec un égal accès aux droits.

À l'échelle individuelle, elle construit, avec chaque personne, des accompagnements sur mesure, pensés avec son environnement et ses partenaires.

Actrice de l'intérêt général, La Résidence Sociale agit en lien étroit avec les pouvoirs publics, les territoires et l'ensemble de ses partenaires.

Fidèle à son modèle non lucratif, elle réinvestit l'ensemble de ses ressources au service de ses missions.

S'engager, accueillir, agir :
pour une société plus juste
et pleinement inclusive.

Inauguration fresque de l'ESAT
Atelier du Chateau (Rueil-Malmaison, 92).

Nos valeurs et convictions

La Résidence Sociale affirme 3 valeurs
essentielles et interdépendantes,
au cœur de son action :



La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

1

La primauté de la personne et de ses droits fondamentaux

La personne est au cœur du projet
de La Résidence Sociale.

Sa dignité, sa singularité et ses droits fondamentaux sont non négociables, tels que consacrés par les textes internationaux et la législation française.

Jamais réduite à sa fragilité, chaque personne accompagnée est reconnue dans sa pleine humanité. Elle est actrice de son parcours. L'association s'engage à renforcer son pouvoir d'agir, en lui permettant d'exercer des choix éclairés à chaque étape, selon ses capacités.

Pour faire vivre cette autodétermination, La Résidence Sociale :

- adapte en continu les parcours aux besoins et aux aspirations de chacun ;
- valorise les forces et les capacités des personnes plutôt que leurs limites ;
- respecte les singularités, en s'appuyant sur les capacités réelles de chaque personne.

Agir avec, et non à la place de :
telle est notre exigence.

2

La solidarité

La Résidence Sociale affirme la
primauté des relations humaines et
de la solidarité.

Chacun se construit avec et par les autres. Chacun a sa place dans le collectif, et la responsabilité de contribuer à un projet commun, citoyen et vivant.

Au service des personnes vulnérables, l'association porte une vision de société solidaire, inclusive et profondément humaniste, portée à la fois par l'engagement des salariés et des bénévoles.

Elle fait de la solidarité un principe d'action, à tous les niveaux : entre générations, entre personnes aux fragilités diverses, entre familles, proches, salariés, partenaires et acteurs du territoire.

Cette solidarité se concrétise par un accompagnement résolument tourné vers l'inclusion : apprendre, participer, travailler, se soigner, se loger, accéder à la culture, au sport, aux loisirs, et comprendre le monde à travers les médias et l'information.

S'ouvrir, coopérer, relier :
tels sont les leviers que mobilise
La Résidence Sociale pour
co-construire des parcours de vie
et faire émerger une société plus
juste et plus humaine.

3

Un accompagnement innovant et bienveillant

Depuis son origine, La Résidence
Sociale agit et innove pour l'épa-
nouissement des personnes accom-
pagnées.

Elle s'appuie sur leurs besoins, leurs aspirations, l'expertise des proches et les ressources des territoires pour construire des réponses justes et vivantes.

Son action repose sur des engagements clairs : encourager l'expression de chacun, mobiliser des moyens adaptés et en constante évolution, et inscrire toutes ses pratiques dans une démarche d'amélioration continue.

Les relations sont au cœur de l'accompagnement : respect, bienveillance et empathie en constituent le socle. Les partenariats enrichissent les réponses, tandis que des parcours sécurisés et modulables garantissent la continuité des accompagnements.

Portée par une culture partagée de la bienveillance, La Résidence Sociale déploie une offre de services diversifiée, pluridisciplinaire et complémentaire.

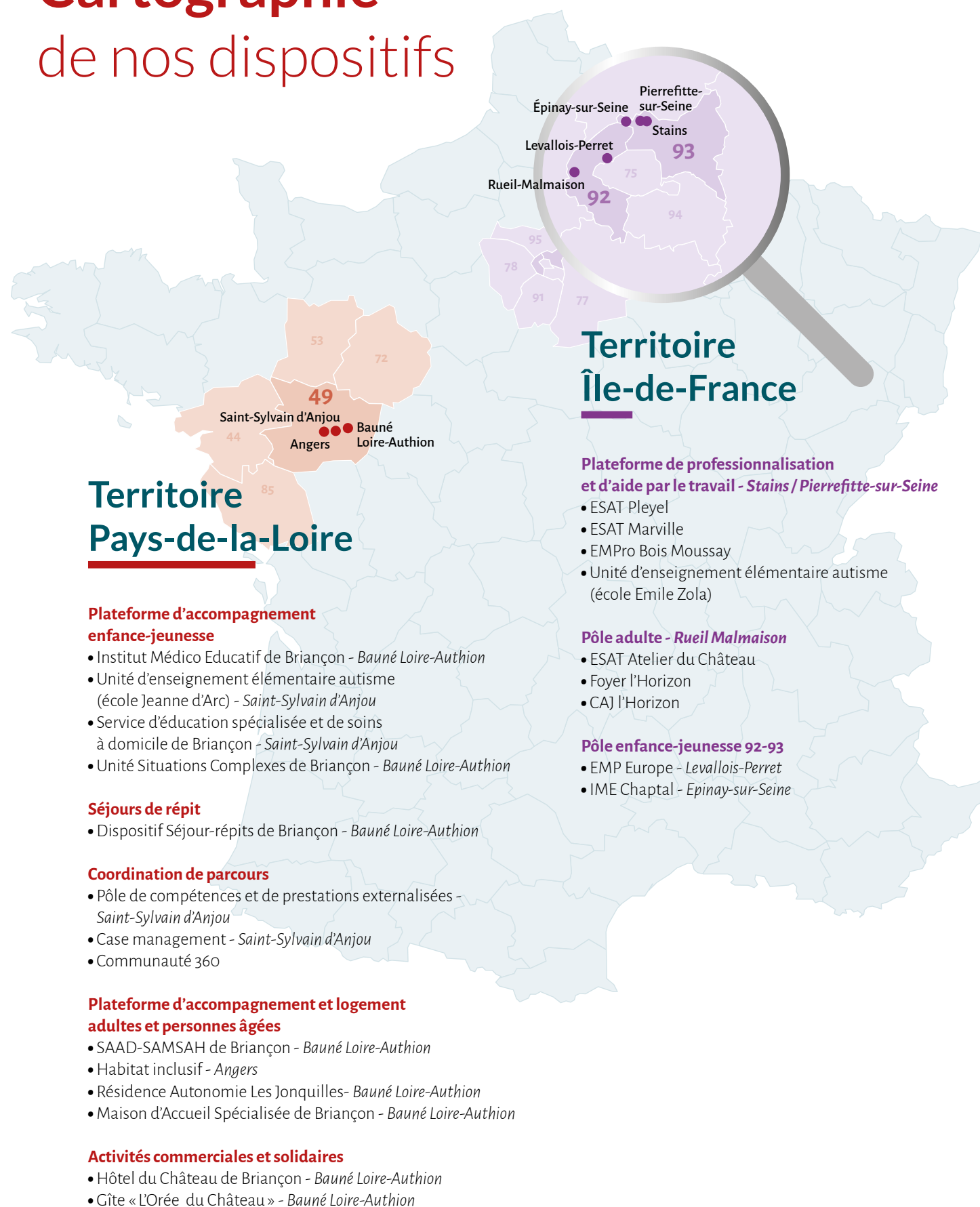
Innover, adapter, relier :
agir sans cesse pour répondre
à chacun, dans toute sa singularité.



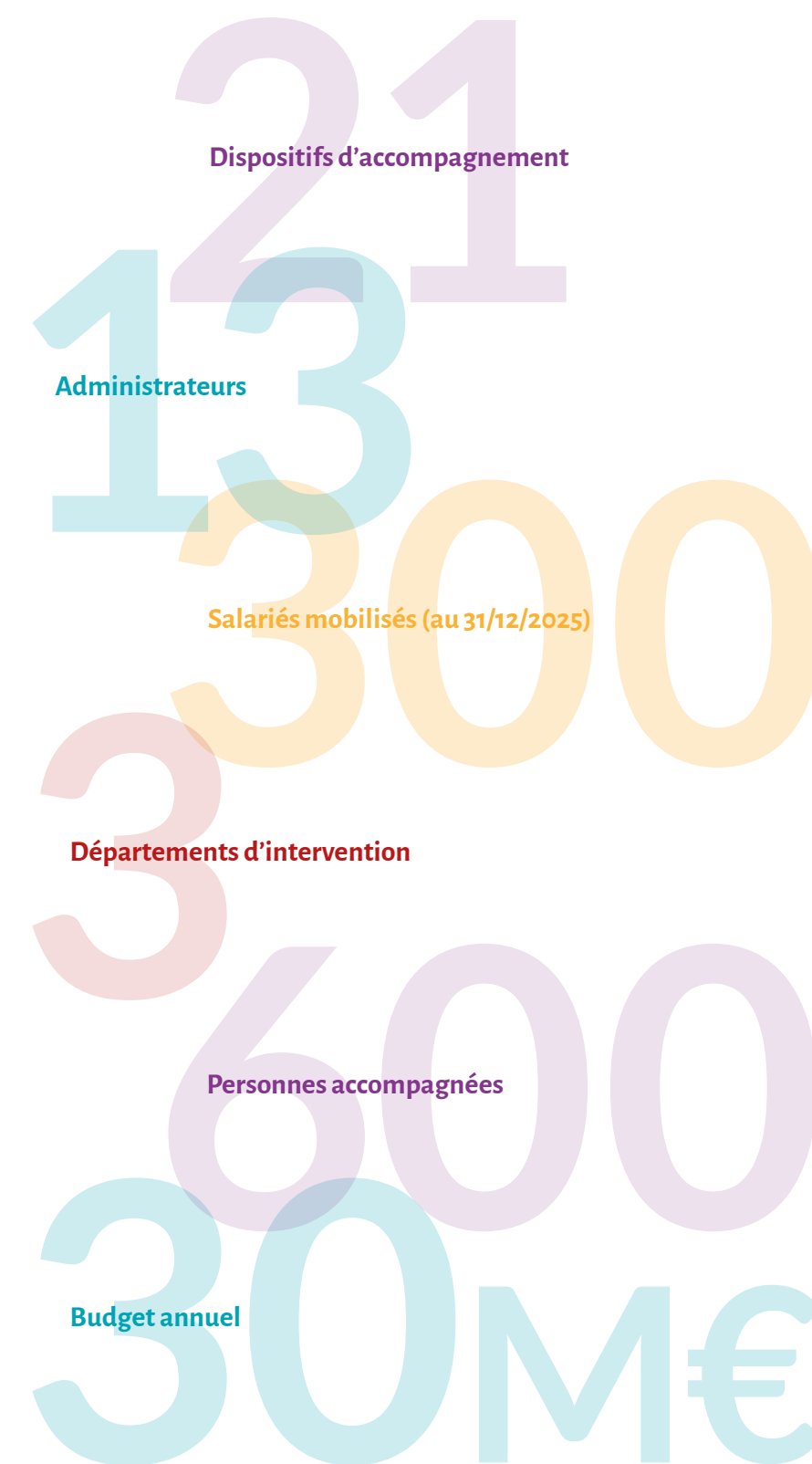
Sortie en forêt pour deux résidents et leur chien de la Résidence autonomie les Jonquilles (Bauné, 49).

Notre offre de service

Cartographie de nos dispositifs

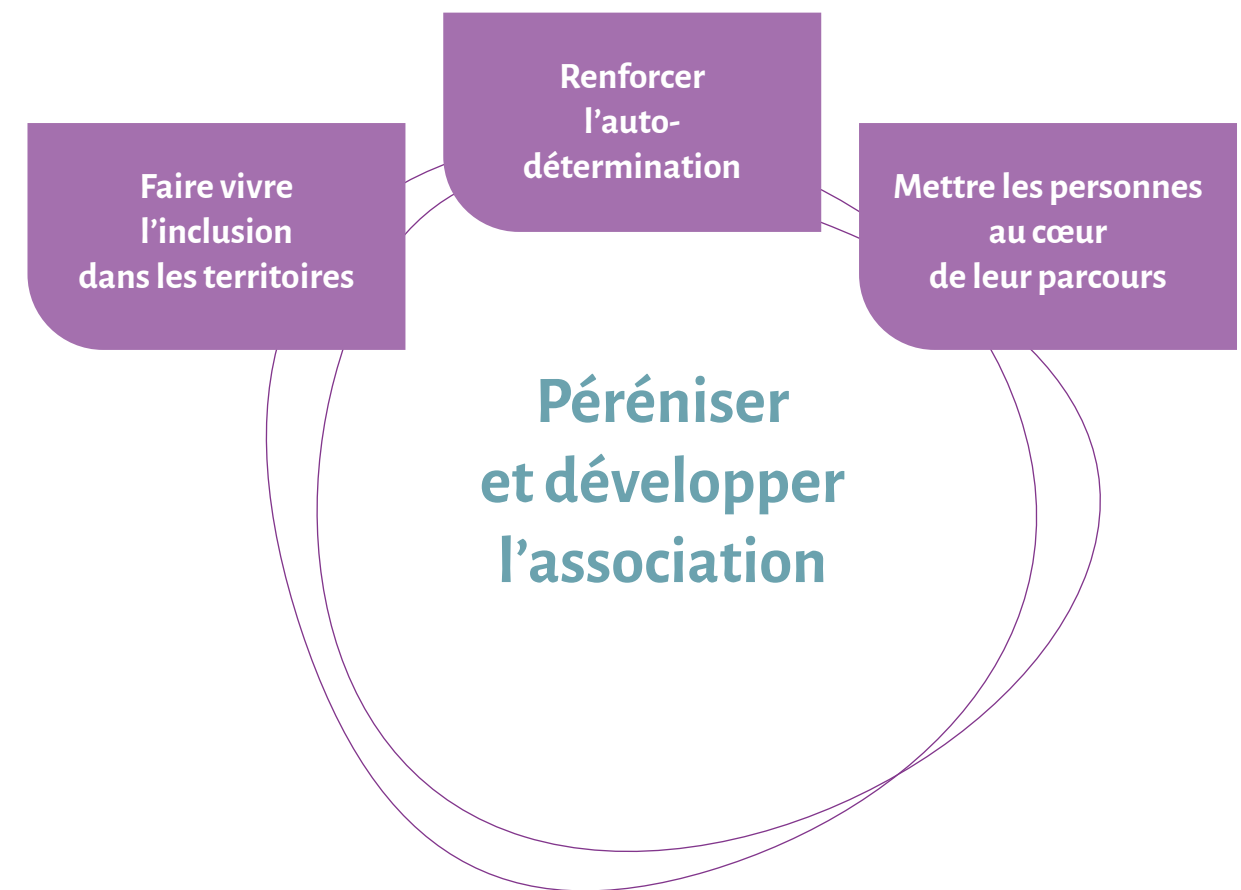


Chiffres clés



Notre horizon pour 2030

L'horizon que se donne La Résidence Sociale pour les cinq prochaines années repose sur trois orientations phares et une orientation transversale.



Ces orientations sont le fruit d'un travail collaboratif tout au long de l'année 2025, ayant inclus des représentants de toutes les personnes impliquées au sein de La Résidence Sociale, sous différents formats : conseil d'administration, personnes accompagnées, familles et proches aidants, salariés, cadres de direction...

Plus spécifiquement, la participation des personnes accompagnées, familles et proches ont pris la forme suivante :

- Une journée participative par département d'intervention de La Résidence Sociale, avec à chaque fois un atelier pour les enfants et jeunes accompagnés, un atelier pour les personnes adultes accompagnées et un atelier pour les familles et proches.
- Un questionnaire ouvert à toute personne souhaitant participer et s'impliquer dans l'élaboration du nouveau projet associatif (avec questions spécifiques pour les personnes accompagnées et les familles et proches).

Renforcer la participation de tous à l'exercice de l'autodétermination

L'autodétermination pour La Résidence Sociale, c'est quoi ?

L'autodétermination est un apprentissage accompagné.

Elle repose sur un équilibre entre la liberté de choix de la personne et sa capacité à agir et décider pour elle-même, selon ses valeurs, ses besoins et ses aspirations. Elle se construit dans un dialogue constant entre accompagnant et accompagné, pour trouver des décisions justes et partagées.

À La Résidence Sociale, choisir pour soi ne va pas de soi : cela s'apprend, avec le soutien des professionnels et des proches, dans un cadre sécurisant et adapté.

Le cadre collectif peut être un appui, mais ne doit jamais devenir une contrainte ni une réponse unique. Chaque personne doit pouvoir accéder à l'information, faire des choix éclairés, exercer ses droits et affirmer ses préférences.

L'autodétermination se construit avec et autour de la personne.

C'est pourquoi elle est toujours travaillée en lien avec son environnement - familial, amical et professionnel - dans le respect des proches aidants, dont la parole est pleinement reconnue.

Les orientations 2026-2030 en faveur de l'autodétermination

- **Ancrer une culture de l'autodétermination au sein de l'association et auprès des familles**, fondée sur les droits fondamentaux, le pouvoir d'agir et l'expression des personnes.
- **Renforcer la participation des personnes accompagnées à toutes les décisions qui les concernent** - individuelles, collectives et institutionnelles - en soutenant l'expression de leurs choix, préférences et projets de vie, y compris lorsque la communication est altérée.
- **Mieux recueillir et suivre les besoins et attentes, en s'appuyant sur des outils de communication adaptés**, et faire du projet personnalisé d'accompagnement (PPA) un véritable levier de pilotage des parcours individualisés.
- **Associer dès l'amont toutes les parties prenantes** - partenaires, familles, proches et aidants - à l'élaboration du PPA, dans le respect des souhaits et de la volonté de la personne accompagnée.

Donner à chacun les moyens de s'exprimer, de choisir et d'agir : telle est l'ambition portée collectivement.

- **Soutenir l'expression collective et la représentation des personnes accompagnées**, en renforçant les espaces participatifs (CVS, CSE, instances de gouvernance), pour les rendre accessibles, compréhensibles et réellement influents.
- **Faire évoluer les pratiques professionnelles**, par la formation et le développement des compétences, afin de favoriser l'écoute et la décision partagée.

Ce qu'en disent les personnes accompagnées et leur entourage

Ateliers personnes accompagnées

Les rencontres avec les personnes accompagnées montrent que les capacités d'autodétermination existent, mais de manière hétérogène.

Chez les enfants et les jeunes, l'identité de soi est globalement bien construite : ils savent exprimer émotions, choix et préférences, avec des variations liées à leur niveau d'autonomie.

Chez les adultes, les préférences sont affirmées et la participation réelle, mais la prise de décision - notamment pour des choix importants - reste fragile et parfois source de stress.

Dans tous les cas, l'environnement est déterminant : un cadre structuré, sécurisant et appuyé par des supports adaptés favorise l'expression et la participation. À l'inverse, les situations complexes (se projeter, organiser, décider) nécessitent un accompagnement renforcé et individualisé.

PRÉCONISATIONS

- Développer des outils adaptés pour faciliter la compréhension et la décision (CAA, supports visuels, pictogrammes, scénarios guidés).
- Structurer des apprentissages dédiés, à travers des ateliers et des mises en situation progressives (émotions, compétences sociales, choix).
- Renforcer un accompagnement individualisé et sécurisant, avec des consignes simples, un étayage progressif et des formats d'échange adaptés.
- Professionnaliser et harmoniser les pratiques, via la formation des équipes et le développement de postures favorisant l'autonomie (écoute, valorisation, ajustement du soutien).
- Assurer la continuité, en associant les familles et en intégrant pleinement l'autodétermination dans les projets personnalisés.

En synthèse : les capacités sont là. À nous de créer les conditions pour qu'elles se déploient pleinement.

Ateliers familles

Les familles constatent une évolution réelle des pratiques vers une meilleure prise en compte de l'autodétermination : participation accrue aux choix du quotidien, plus grande liberté dans les activités et développement d'outils facilitant l'expression (supports visuels, communication alternative).

Cependant, ces avancées restent inégales selon les situations et les profils. Les familles rappellent que l'autodétermination ne peut exister sans un accompagnement adapté, notamment pour les personnes ayant des difficultés de communication ou de compréhension.

Elles soulignent aussi la nécessité de trouver le juste équilibre entre autonomie et protection, afin d'éviter toute mise en difficulté. Enfin, elles expriment une attente forte : être pleinement associées aux décisions importantes, surtout lorsque les capacités décisionnelles sont limitées ou fluctuantes.

PRÉCONISATIONS

- Structurer une démarche formalisée d'accompagnement à l'autodétermination, intégrée aux projets personnalisés.
- Renforcer la formation des salariés aux pratiques favorisant l'expression du choix et le soutien à la décision.
- Généraliser les outils de communication adaptés (FALC, pictogrammes, numérique).
- Développer des espaces d'expression réguliers pour les personnes accompagnées.
- Garantir une co-construction avec les familles, notamment pour les décisions structurantes.
- Mettre en œuvre des approches graduées, conciliant autonomie et sécurisation.

Un cap clair : faire de l'autodétermination une réalité partagée, sécurisée et accessible à tous.

Travailler l'inclusion dans nos territoires d'intervention

L'inclusion pour La Résidence Sociale, c'est quoi ?

La Résidence Sociale place l'inclusion au cœur de son action, dans toutes ses dimensions : scolaire, citoyenne, professionnelle et sociale.

L'enjeu est de trouver le juste équilibre entre protection et ouverture. Cet équilibre évolue dans le temps et nécessite des accompagnements modulables, capables de s'ajuster à chaque étape du parcours.

La Résidence Sociale défend ainsi une inclusion équilibrée, loin d'un « tout inclusif » qui nierait le rôle essentiel des dispositifs adaptés.

Elle agit aussi pour faire émerger des territoires inclusifs, en travaillant à la fois sur l'environnement et sur la préparation des personnes. Cela passe par un rôle actif de médiation, de sensibilisation, de formation et de ressource auprès des acteurs de droit commun.

Faire évoluer les regards, adapter les environnements, accompagner les parcours : La Résidence Sociale s'engage pour une inclusion réelle et partagée.

Les orientations 2026-2030 en faveur de l'inclusion

- **Promouvoir une inclusion pleine et entière** en facilitant l'accès aux droits communs (santé, logement, emploi, mobilité, loisirs, culture) et en levant, autant que possible, les freins existants.
- **Mieux connaître et mobiliser les ressources des territoires**, en construisant une cartographie des acteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux et de droit commun.
- **Faire de l'habitat un levier d'inclusion**, grâce à des solutions d'intermédiation locative et de vie partagée, conciliant autonomie individuelle, sécurité et lien social.
- **Déployer des tiers-lieux et espaces de vie sociale**, au plus près des lieux de vie, pour renforcer les liens, favoriser la participation et ancrer l'inclusion dans le quotidien des quartiers.
- **Transformer l'offre de services pour aller vers plus d'ouverture et de présence dans la cité** : accompagnement « hors les murs », interventions à domicile et en milieu ordinaire, équipes mobiles... à tous les âges de la vie et selon des modalités complémentaires.

- **Saisir les opportunités de développement** pour créer de nouvelles réponses inclusives, notamment pour les personnes sans solution.
- **Élargir le champ d'action vers l'économie sociale et solidaire et le droit commun**, afin de diversifier les réponses, innover dans les pratiques et mobiliser de nouveaux modes de financement.

Ouvrir, relier,
transformer :
faire de chaque territoire
un espace d'inclusion
réelle et accessible
à tous.

Ce qu'en disent les personnes accompagnées et leur entourage

Ateliers personnes accompagnées

Les jeunes développent des relations sociales, au sein des dispositifs d'accompagnement et à l'extérieur, et s'engagent dans des activités qui témoignent d'une réelle ouverture vers l'extérieur.

Cependant, l'inclusion reste encore largement inscrite dans un cadre institutionnel, ce qui limite la projection vers une vie pleinement autonome en milieu ordinaire.

L'inclusion est amorcée, mais demeure en partie dépendante de l'environnement proposé.

PRÉCONISATIONS

- Renforcer les partenariats avec le milieu ordinaire (entreprises, associations, structures de loisirs).
- Multiplier les expériences extérieures, sociales et professionnelles.
- Travailler les représentations de la vie autonome avec les jeunes.
- Diversifier les activités pour favoriser une participation sociale concrète.
- Accompagner la création de réseaux relationnels hors établissement.

**Un objectif clair :
passer d'une inclusion encadrée
à une inclusion pleinement vécue.**

Ateliers familles

Les familles adhèrent largement au principe d'inclusion, qu'elles considèrent comme un levier essentiel d'ouverture, de participation sociale et d'accès à la citoyenneté. Les expériences positives évoquées illustrent cette dynamique, notamment à travers les activités culturelles, sportives et les interactions avec le milieu ordinaire.

Cependant, cette adhésion est lucide et nuancée. Les familles rejettent toute vision uniforme ou injonctive de l'inclusion et rappellent qu'elle ne peut être pertinente que si elle est adaptée à chaque personne. Pour les plus vulnérables, des environnements sécurisants et adaptés demeurent indispensables, garants de bien-être et de stabilité. L'inclusion est donc envisagée comme un processus à ajuster, et non comme une finalité systématique.

PRÉCONISATIONS

- Construire des parcours d'inclusion individualisés, progressifs et régulièrement ajustés.
- Renforcer les partenariats de proximité (associations, collectivités, acteurs culturels et sportifs).
- Maintenir une offre diversifiée, incluant des environnements adaptés lorsque nécessaire.
- Former les salariés à une approche qualitative de l'inclusion, centrée sur le bien-être.
- Sensibiliser le milieu ordinaire pour favoriser une inclusion accueillante et durable.
- Évaluer l'impact réel des démarches inclusives sur la qualité de vie des personnes.

**Une conviction :
une inclusion réussie
est une inclusion choisie,
ajustée et sécurisante.**



Un groupe de parole de résidents, Résidence autonomie les Jonquilles (Bauné, 49).

Mettre le **parcours** de chaque personne au centre du dispositif d'accompagnement

Le **parcours** d'accompagnement pour La Résidence Sociale, c'est quoi ?

La Résidence Sociale promeut l'individualisation des parcours, en lien étroit avec l'autodétermination et l'inclusion. Cela implique de spécialiser les interventions.

Elle soutient un fonctionnement selon une logique de dispositif, tout en restant vigilante à ce qu'elle ne freine pas l'innovation. L'objectif : décroiser les réponses, éviter les ruptures de parcours et mieux articuler les ressources internes et externes.

Dans cette dynamique, La Résidence Sociale expérimente des cellules de coordination de parcours sur ses territoires. Cette évolution marque un passage d'une logique de place à une logique de parcours, combinant ressources médico-sociales et dispositifs de droit commun. Elle vise aussi à

faciliter les choix de vie des personnes et de leurs proches (formation, habitat, retraite...).

Ces dispositifs d'orientation et de coordination de parcours poursuivent plusieurs objectifs :

- offrir une porte d'entrée unique pour évaluer les besoins et orienter vers les solutions adaptées ;
- fluidifier les listes d'attente et les parcours ;
- faciliter l'expression du projet de vie et la coordination des acteurs mobilisés ;
- mobiliser des expertises adaptées et spécialisées ;
- renforcer l'accompagnement dans les moments clés (éducation, logement, vieillissement...) ;
- assurer le suivi des situations complexes et à besoins multiples.

Adapter, coordonner, innover : pour garantir à chacun un parcours fluide, personnalisé et sans rupture.

Les orientations 2026-2030 en faveur de la coordination des **parcours**

- **Reconnaître chaque personne comme actrice de son parcours**, avec son histoire, ses choix et ses aspirations, et construire des parcours personnalisés, évolutifs et coordonnés, adaptés à chaque étape de vie.
- **Renforcer l'ancrage territorial et la visibilité de l'association**, en développant des partenariats durables avec les acteurs de l'inclusion.
- **Déployer et consolider les dispositifs de coordination de parcours**, en lien étroit avec les partenaires, pour garantir des réponses individualisées et inclusives.
- **Systématiser une évaluation globale et outillée**, dès l'admission puis aux moments clés du parcours, fondée sur les recommandations scientifiques et celles de la HAS, en associant la personne, ses proches et les salariés.

- **Faire évoluer les pratiques professionnelles**, en formant les équipes aux approches développementales et comportementales, notamment pour l'accompagnement des troubles neurodéveloppementaux, dont les TSA.
- **Prévenir les ruptures de parcours et anticiper les transitions**, avec un travail renforcé avec le secteur psychiatrique et les acteurs de droit commun.
- **Adapter en continu les organisations et les dispositifs**, pour plus de souplesse, de réactivité et de personnalisation.
- **Soutenir l'innovation et l'expérimentation**, en développant de nouvelles organisations, services et modalités d'accompagnement.

Ce qu'en disent les personnes accompagnées et leur entourage

Ateliers personnes accompagnées

Les jeunes identifient des personnes ressources et expriment un sentiment global de sécurité, renforcé par la présence des salariés. Toutefois, les transitions, changements et périodes d'attente (notamment entre dispositifs) constituent des facteurs de fragilisation. La projection dans l'avenir, en particulier professionnelle, reste difficile pour certains, en lien avec des capacités variables d'anticipation.

Les parcours sont globalement sécurisés mais restent discontinus et inégalement accompagnés, notamment lors des phases de transition.

PRÉCONISATIONS

- Renforcer la continuité des parcours (anticipation des transitions, suivi coordonné).
- Développer la coordination entre dispositifs et partenaires.
- Proposer des solutions transitoires structurées en période d'attente.
- Soutenir la projection professionnelle à travers des expériences concrètes (stages, mises en situation).
- Individualiser davantage les accompagnements selon les capacités de compréhension et d'anticipation.
- Améliorer le recueil de la parole via des dispositifs adaptés (temps plus longs, outils diversifiés, meilleure préparation en amont).

Une ambition : individualiser des parcours propres aux capacités et aux objectifs de chaque personne.

Ateliers familles

La sécurisation des parcours est une préoccupation majeure pour les familles et les proches. Elles pointent des difficultés récurrentes : complexité administrative, manque de lisibilité de l'offre, délais d'orientation, pénurie de places et risques de rupture.

Les moments de transition - en particulier le passage de l'enfance à l'âge adulte - apparaissent comme des phases critiques, souvent marquées par l'incertitude et la fragilité. Ces étapes nécessitent une anticipation et un accompagnement renforcé, encore trop inégalement structurés.

Les familles expriment également une inquiétude forte face à l'avenir, notamment dans la perspective du vieillissement et de la disparition des aidants : la question de l'« après-parents » révèle un besoin urgent de sécurité, de projection et de solutions durables.

PRÉCONISATIONS

- Mettre en place des référents de parcours, garants de la continuité et de la coordination des accompagnements.
- Anticiper les transitions, via des dispositifs passerelles, des immersions et une planification précoce.
- Renforcer l'information et l'accompagnement administratif, pour un accès plus lisible aux droits.
- Développer la coopération avec les familles, en améliorant les échanges et la coordination.
- Diversifier et assouplir l'offre, notamment pour les adultes (accueil temporaire, solutions intermédiaires, habitat inclusif).
- Structurer des réponses à l'« après-parents », en combinant anticipation, sécurisation juridique et solutions d'hébergement.
- Renforcer la coordination entre acteurs (sanitaire, médico-social, social) pour éviter les ruptures.

Un enjeu central : sécuriser les parcours pour permettre à chacun de se projeter avec confiance.

Assurer la **pérennité** et accompagner le **développement** de La Résidence Sociale

Pour garantir la bonne mise en œuvre de son projet, La Résidence Sociale poursuivra son évolution et continuera à s'adapter aux besoins des personnes, aux orientations politiques, à l'évolution de ses territoires d'implantation, telle qu'elle le fait depuis plus d'un siècle.

Les orientations 2026-2030 pour assurer sa pérennité et sa capacité d'adaptation

Affirmer une gouvernance claire, engagée et partagée, garante du sens, de la cohérence des décisions et de la participation des parties prenantes.

Faire évoluer les organisations pour plus de transversalité, de souplesse et de capacité d'adaptation aux besoins des personnes et des territoires.

S'engager dans une responsabilité sociale et environnementale ambitieuse, inscrite dans une logique de développement durable.

Faire de la bientraitance un principe d'action central, et prévenir toute forme de maltraitance à tous les niveaux de l'organisation.

Promouvoir un management participatif, lisible et structurant, construit avec les cadres de direction.

Faire du numérique et de l'innovation des leviers de transformation, au service de la qualité des accompagnements et du fonctionnement associatif.

Piloter, transformer, valoriser : donner à l'association les moyens d'agir durablement et avec impact.

Renforcer la notoriété et l'attractivité de La Résidence Sociale, en valorisant son identité, ses valeurs et son impact sur les territoires.

Déployer une politique RH attractive et responsable, favorisant recrutement, fidélisation et développement des compétences.

Améliorer durablement la qualité de vie et les conditions de travail, en renforçant la prévention des risques et l'accompagnement des équipes.

Accompagner les transformations des métiers et des pratiques, en lien avec les enjeux d'autodétermination, d'inclusion et de parcours.

Développer des modes de pilotage agiles et responsables, fondés sur l'évaluation, la gestion des risques et l'amélioration continue.

Structurer une stratégie immobilière et patrimoniale optimisée, au service du projet associatif.

Développer et optimiser l'utilisation des ressources, dans une exigence d'efficacité, de soutenabilité et de responsabilité.

Oeuvre de Mélanie Brille, artiste de l'atelier d'art créatif de l'ESAT Marville (Stains, 93).



Modalités de déploiement du projet associatif

Notre feuille de route

Le projet associatif 2026-2030 constitue la boussole de La Résidence Sociale pour les années à venir. Il fixe un cap clair, en articulant son héritage, ses valeurs, ses principes d'action et ses orientations stratégiques.

À ce titre, l'ensemble des actions, projets et documents, qu'ils soient internes ou externes, ont vocation à s'y référer et à s'y inscrire pleinement. Il est le cadre commun qui guide et aligne toutes les dynamiques de l'association.

Un dispositif de communication dédié

Pour en assurer une appropriation large et effective, un dispositif de communication spécifique sera déployé. Un véritable « kit de déploiement » sera conçu, avec des outils d'information adaptés à la diversité des publics concernés : personnes accompagnées, familles, proches aidants, salariés, cadres, administrateurs, bénévoles, partenaires, financeurs, etc.

L'objectif est de le rendre lisible, accessible et partageable par tous, afin que chacun puisse s'en saisir pleinement.

Un projet stratégique pour agir et piloter

Le projet associatif prendra également corps au travers d'un projet stratégique opérationnel, destiné à organiser concrètement sa mise en œuvre. Cet outil interne permettra de structurer les actions, d'en assurer le suivi et d'en piloter la réalisation dans la durée.

Sa mise en œuvre s'appuiera sur un comité de pilotage, associant les principales parties prenantes, pour garantir une démarche à la fois rigoureuse, collective et évolutive.

Donner un cap, le partager, et le faire vivre : telle est l'ambition de cette feuille de route.



Carnaval, EMP Europe
(Levallois-Perret, 92),
2025.



La Résidence Sociale
En chemin vers l'autonomie

Siège social
3, avenue de l'Europe
92300 Levallois-Perret



01 47 58 63 50



contact@laresidencesociale.org



www.laresidencesociale.org



LaRésidenceSociale